

TOURNEE
EN
ROSALIE
SOLAIRE

*« Une aventure conjuguant
environnement, sport et culture »*



Parcours de sensibilisation aux **énergies renouvelables** à travers la France en juillet 2007.

Sommaire

Présentation Pages 3, 4 et 5

Présentation de l'équipe Page 6

Budget Page 7

Propositions à nos partenaires Pages 8, 9, 10 et 11

Nous contacter Page 12

Annexes 1 Présentation administrative de l'association «Imragen »

Annexes 2 Statuts de l'association «Imragen »

Annexes 3 Itinéraire détaillé

Présentation

Nous sommes cinq jeunes membres de l'association « Imragen » concernée par l'évolution environnementale. Nous souhaitons apporter des solutions écologiques dans nos vies de tous les jours.

Le projet « Tournée en Rosalie Solaire » est né il y a 6 mois d'une réflexion de notre équipe autour du paradoxe suivant : Tout le monde s'intéresse aujourd'hui à la problématique du réchauffement climatique et à la protection de l'environnement (qui arrive d'ailleurs en troisième position des préoccupations des Français) ; Malheureusement, seulement 15% d'entre nous pensent que nos efforts quotidiens peuvent endiguer le phénomène du renforcement de l'effet de serre. Et pourtant 50% des émissions de gaz à effet de serre sont justement liés à nos habitudes quotidiennes!

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre action. Il est nécessaire d'agir. Nous avons donc réfléchi à la manière dont nous pourrions communiquer le plus efficacement possible sur les questions environnementales.

Grâce à nos parcours et compétences complémentaires, (Pédagogie, communication, audio-visuel, artistique, économique...) nous avons pu monter notre projet « Tournée en Rosalie Solaire » et sommes heureux de vous proposer d'y prendre part.

Nous partirons à bord d'une Rosalie (voiture à pédales) assistée électriquement grâce à l'énergie solaire (mode de déplacements à 0% d'émissions de GES).



Rosalie Solaire

Grâce à ce moyen de déplacement doux, visible et ludique (Rosalie Solaire) nous voyagerons à travers la France durant tout le mois de juillet 2007 et irons à la rencontre des populations tout au long d'un itinéraire de plus de 2000 km, qui sera ponctué par des événements où l'on montera des stands (salons, foires, expositions, festivals et autres manifestations) avec nos partenaires.



Parcours juillet 2007

Nous sensibiliserons les populations sur le réchauffement climatique et ouvrirons le débat de l'énergie et de sa consommation. Nous proposerons une documentation adaptée et variée sur les alternatives que représentent les énergies renouvelables. Notre discours pragmatique ainsi que la documentation d'appuis apporteront des solutions concrètes faces aux enjeux environnementaux actuels. La communication doit être rapide et ample car le temps presse. L'approche doit être à la fois adaptée à chacun, ludique et pragmatique. Le projet sera filmé, immortalisé et diffusé grâce à un court-métrage, amplifiant ainsi notre effort de communication.



Le projet bénévole que nous réaliserons en Juillet 2007 est avant tout un outil de communication original qui s'inscrit à une période clef de l'histoire de l'approvisionnement en énergie et à un moment crucial pour l'avenir des écosystèmes planétaires. En effet, les directives européennes du 26 juin 2003 ont prévu la date du 1er juillet 2007 pour l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz naturel à tous les clients résidentiels. L'ouverture présentera l'opportunité pour les particuliers de pouvoir choisir leurs fournisseurs d'énergies, notamment ceux produisant de l'énergie verte (à partir d'énergies renouvelables).

Cette action nous permettra de présenter nos partenaires en tant qu'acteur de cette évolution durable.



Présentation de l'équipe

Afin de mener ce projet à bien nous nous sommes entourés de compétences complémentaires :

Sébastien PEAN :

- 23 ans
- Diplômé d'une école de commerce parisienne (EDC)
- Expérience dans la réalisation de projet (études de marchés, création d'entreprise...)
- Il est chargé de coordonner la réalisation globale du projet.

Grégory DISSOUBRAY :

- 23 ans
- Expérience professionnelle dans la vente et la communication
- Membre actif dans des associations de protection de l'environnement (médiat, intervention en milieu scolaire, tenu de stands, etc.).
- Il est chargé de la communication autour du projet.

Guillaume LONCHAMPT :

- 24 ans
- Diplômé en Cinéma (maîtrise) - Expérience dans la réalisation et le montage de plusieurs films.
- Expérience humanitaire au Cambodge - réalisation du film « Who We Are »
- Il est chargé de la réalisation de la partie cinématographique du projet

Florian FOUCHARD :

- 23 ans
- Diplômé en arts plastiques (maîtrise).
- Expérience dans l'organisation d'expositions - Compétences artistiques (dessins techniques, logos, etc....)
- Il est chargé de la préparation artistique du projet et de l'organisation de nos expositions.

Franck LEPAREUX :

- 23 ans
- Diplômé d'une école de commerce (ESMA) et diplômé en Electronique (IFITEP).
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'électronique et de la télécommunication.
- Il est chargé de la réalisation technique et mécanique du projet.

Budget

dépense de fonctionnement		€ (TTC)	
Frais de personnel :		0	
Frais de structure:		1500	
Participation personnelle (300€/pers)	Consommables	590	
	papier recyclé	50	
	boudin	30	
	couverture transparente	30	
	Encre	150	
	CD rom, DVD	30	
	Acquisition de logiciels	300	
	Communication	330	
	Courriers aux partenaires	50	
	création et hébergement du site Internet	80	
	téléphone	200	
	déplacement	580	
	train	200	
	livraison matériel, péages	250	
transport en commun	80		
véhicule personnel	50		
Frais de fonctionnement :		18000	
	frais de matériel	12700	
	Rosalie	5000	
	Panneaux PV	2000	
	Matériel d'adaptation électrique, outils	700	
	ordinateur portable	1000	
	abri Rosalie, tente	200	
	matériel sportif, équipement, habillement	200	
	matériel vidéo	2000	
	carénage	1000	
	Activité stand	300	
	GPS	300	
	frais d'itinéraire	5300	
	nourriture (450 €/mois x 5 personnes)	2250	
	pharmacie	100	
	Hébergement (camping), (10€/jour/personnes)	1750	
	frais de participation aux événements	400	
	assurance	400	
	documentation, brochure	400	
	TOTAL:		19500

Proposition à nos partenaires

Nous recherchons **deux types de partenariat** :

- Le partenariat en « nature », une aide matérielle ou logistique (panneaux solaires, matériel vidéo et informatique, GPS...) en échange de publicité.

- Le partenariat financier, plus classique propose des encarts publicitaires sur la Rosalie Solaire, de toutes tailles et à des prix très concurrentiels.

Plusieurs emplacements sont prévus sur la Rosalie à cet effet. Cette voiture circulera à travers la France (voir itinéraire en annexe) durant tout le mois de juillet 2007 et sera visible lors de tous les événements qui jalonnent notre parcours de plus de 2000km.

Lors de la Tournée, la Rosalie Solaire traversera des régions (au total : 9 régions et 18 départements) très prisées par les touristes français et étrangers (Paris, Pays de la Loire, stations balnéaires normandes, cote atlantique...) ce qui permet un support publicitaire national.

Notre participation à des événements très mobilisateurs (Les Francofolies-La Rochelle, Festival de l'OH-Paris, festival du rêve de l'aborigène...) mettra en valeur la Rosalie, support principal de notre communication.



Ce procédé de communication présente de nombreux avantages :

Véhiculer votre image

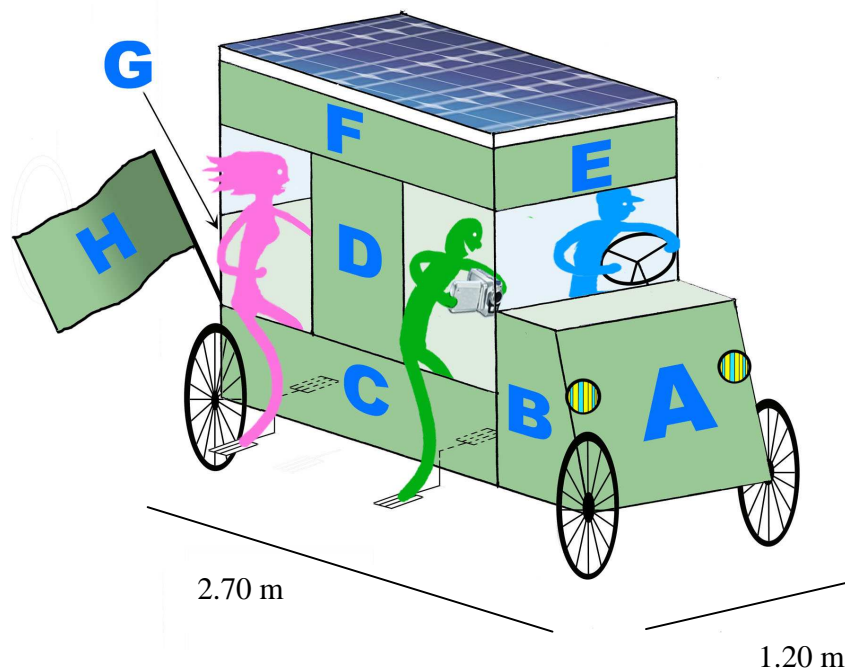
La Rosalie Solaire est un excellent support publicitaire qui fera circuler votre marque sur les routes françaises. Nous nous engageons de plus à parcourir la capitale ainsi que la région parisienne à bord de notre Rosalie Solaire tout au long de l'année. En effet, les encarts sont proposés pour une durée de un an, ce qui est un véritable atout commercial pour les entreprises, ce système est beaucoup plus économique que d'autres supports médiatiques.

La Tournée en Rosalie Solaire offre une médiatisation importante pour relayer votre image dans toute la France. Il est mobile, ce qui permet à l'annonceur de toucher une plus large partie de la population (piétons, automobilistes, festivaliers...), d'autre part, il permet d'associer l'entreprise à une action environnementale, ce qui va lui donner une image positive et fédératrice.

Stimuler l'esprit d'entreprise

Durant tout la Tournée et sa préparation nous vous adresserons un journal de bord détaillé, impliquant toute votre entreprise. Faites participer vos employés en vous montrant dynamique et engagé pour une cause sportive et environnementale. Nous vous proposons aussi d'organiser d'autres événements tel que des essais de la Rosalie Solaire, des expos de nos photos au retour, projection du film...

Nous espérons que vous pourrez nous fournir un appui financier le plus important possible. A titre indicatif, nous avons estimé le prix des encarts de 500 à 2000 euros.



- A Capot avant
- B Aile avant (droite et gauche)
- C Flanc bas (droit et gauche)
- D Portière centrale (droite et gauche)
- E Bandeau haut (avant et arrière)
- F Coffre de toit (droit et gauche)
- G Coffre
- H Drapeau (gauche et droit)

Un événement mobilisateur et médiatisé :

L'association porteuse du projet, « Imragen », a pour but d'organiser et d'aider à la réalisation d'actions en France et dans le monde. Il est implanté en région parisienne. La première association « Imragen » a été créée en 1997 par des jeunes bénévoles.

Ce projet bénéficie déjà du soutien d'importantes associations de protection de l'environnement, telles que ADEME, WWF, Fondation Nicolas Hulot. Le projet est également soutenu par des collectivités locales et régionales (mairies, CG94...)

Le lancement de la Rosalie Solaire aura lieu depuis Paris, le 30 juin, accompagné par les membres de la Vélorution (250 cyclistes). Nous traverserons ensuite les villes d'Evreux, Lisieux, Caen, Laval, Angers, Chinon, Saumur, Niort, La Rochelle, Poitiers, Limoges, Châteauroux, Bourges, Fontainebleau, Melun, Paris....

Les citadins rencontrés dans ces grandes villes, les usagers de la route croisées durant les 2000km de notre parcours ainsi que les participants aux manifestations qui le jalonnent nous permettent d'estimer la population potentielle touchée par notre communication à plus de 300.000 personnes. (0.5% de la population française).

Afin de renforcer la visibilité de nos partenaires et de toucher une population encore plus large, ce projet comprend aussi la réalisation d'un film qui assurera la continuité de notre action. Il sera largement diffusé à notre retour et constituera un support dont nos sponsors disposeront.

Nous disposons également d'un soutien médiatique, en effet, de nombreux journaux régionaux et nationaux nous ont fait part de leur volonté de suivre notre action. Ainsi nous avons déjà eu l'occasion de présenter notre projet et nos partenaires lors de l'émission Zoom écologie sur Fréquence Paris Plurielle le 8 février. D'autres émissions radio sont en cours de préparation pour les semaines à venir, et nous organisons une grande soirée de présentation du projet le 18 avril à Paris.

Le projet est également visible sur notre site Internet www.projet-rosalie.fr, sur lequel nos partenaires sont présentés. D'autre part, on trouve de nombreux liens vers notre site sur les sites d'autres associations (ADEME, Enercoop, WWF...).

Annexe 1

PRESENTATION ADMINISTRATIVE DE IMRAGEN AU 05/12/2006

- Association de type loi 1901, apolitique et non-religieuse
- Objet de l'association : Organiser et aider à l'organisation de projets culturels, sportifs, sociaux et humanitaires
- Siège social : 34, avenue Guy de Coubertin, 78470 Saint Rémy-Lès-Chevreuse
- Statuts déclarés à la sous-préfecture de Versailles (78) le 28 mai 1999.
- Numéro d'enregistrement 6122
- Date de parution au Journal Officiel : 19/06/1999 (N° de parution 19990025)

Bureau :

- Président : Antoine Pantaloni
 - Trésorier : Cyrielle Den Hartigh
 - Secrétaire : Nicolas Garcia
 - Président Ajoint : Grégory Dissoubray
 - Secrétaire-adjoint : Léandre Chevalier
 - Trésorier-adjoint : Patrick Sainton
-
- Nombre d'adhérents au dernier exercice : 40
 - Montant de la cotisation annuelle : 16 euros
 - Budget de l'exercice 2003 : 48 873 Euros

Partenaires financiers sur l'exercice 2003 :

Conseil Général 94, Conseil Général 78, Guilde Européenne du Raid, Société Demie-Lune (Photographie - Gif sur Yvette), Mairie de Saint-Rémy-lès-chevreuse, Mairie de Gif-sur-Yvette, Mairie d'Arcueil, Mairie de Viroflay, Mairie de Meudon, Mairie de Cachan, Mairie de Villebon-sur-Yvette, Lycée de la Vallée de Chevreuse, SDV, IES trappes, Centre de Loisirs de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ONERA.

- Nombre de personnes employées : 0
- Compagnie d'assurance : MAIF
- L'association ne possède ni ne loue de local.

MOYENS DE FINANCEMENTS

L'association Imragen finance ses projets grâce :

- à l'obtention de bourses décernées par des collectivités publiques (Conseils Généraux, municipalités)
- au soutien de sponsors (sociétés privées)
- à la générosité de donateurs particuliers
- aux recettes des manifestations culturelles qu'elle organise ou auxquelles elle participe (concerts, spectacles, expositions, fêtes)
- aux petits travaux réalisés par ses membres au profit de l'association (brocantes, jardinage...)
- au règlement de sa cotisation par ses adhérents (16 euros/an)

Annexe 2

Statuts de l'association IMRAGEN

- Art. 1** Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: Imragen.
- Art. 2** Cette association a pour but d'organiser et d'aider à l'organisation de projets culturels, sociaux, humanitaires et sportifs [en France et à travers le monde](#).
- Art. 3** Le siège social est fixé au
34, avenue Guy de Coubertin
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
Il peut être transféré par simple décision du bureau.
- Art. 4** Les membres de l'association sont les personnes physiques [ou morales](#) qui sont à jour de leur cotisation annuelle et qui participent à la vie de l'association.
- Art. 5** Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées.
- Art. 6** Une cotisation annuelle est fixée [chaque année lors de l'assemblée générale](#).
- Art. 7** La qualité de membre se perd soit par démission, soit par radiation prononcée par le bureau pour non-paiement de la cotisation annuelle [avant la date limite fixée par l'assemblée générale](#) ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau.
- Art. 8** Les ressources de l'association comprennent :
- le montant des cotisations ;
- le montant collecté lors de manifestations organisées par l'association Imragen ; - les subventions de l'état, des régions, des départements et des communes ;
- les aides attribuées par d'autres associations ;
- les aides attribuées par des entreprises ;
- le mécénat ;
- [toutes autres ressources autorisées par les lois en vigueur](#).
- Art. 9** L'association est dirigée par un bureau, désigné chaque année par l'assemblée générale lors d'un vote à bulletin secret. L'assemblée générale choisit parmi les membres qui se portent candidat un bureau constitué:
- d'un président,
- d'un secrétaire, et
- d'un trésorier.

Les membres du bureau sont rééligibles.

Nul ne peut faire partie du bureau s'il n'est pas majeur.

Art. 10 Le bureau se réunit au moins une fois tous les trois mois sur convocation du président ou à la demande écrite d'au moins un quart des membres de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. Ces décisions sont valables lorsqu'au moins deux membres du bureau sont présents.

Art. 11 L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année et comprend tous les membres de l'association, présents ou représentés.

Quinze jours au moins avant la date fixée par le bureau, les membres de l'association sont convoqués par courrier rédigé par le secrétaire. L'ordre du jour, fixé par décision du bureau, est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté par les autres membres du bureau, préside l'assemblée et expose le bilan moral de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

On procède, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection à bulletin secret du futur bureau.

Ne doivent être traitées lors de l'assemblée que les questions soumises à l'ordre du jour.

Art. 12 Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le président ou sur la demande d'au moins un quart des membres de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Ces décisions sont valables lorsqu'au moins deux membres du bureau sont présents.

Art. 13 Un règlement interne peut être établi par le bureau afin de répartir les postes nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Art. 14 En cas de dissolution de l'association, prononcée par au moins deux tiers des membres présents lors de l'assemblée générale, un liquidateur est nommé par l'association et l'actif dégagé est légué à une autre association dont le but est proche, ou à une association caritative.

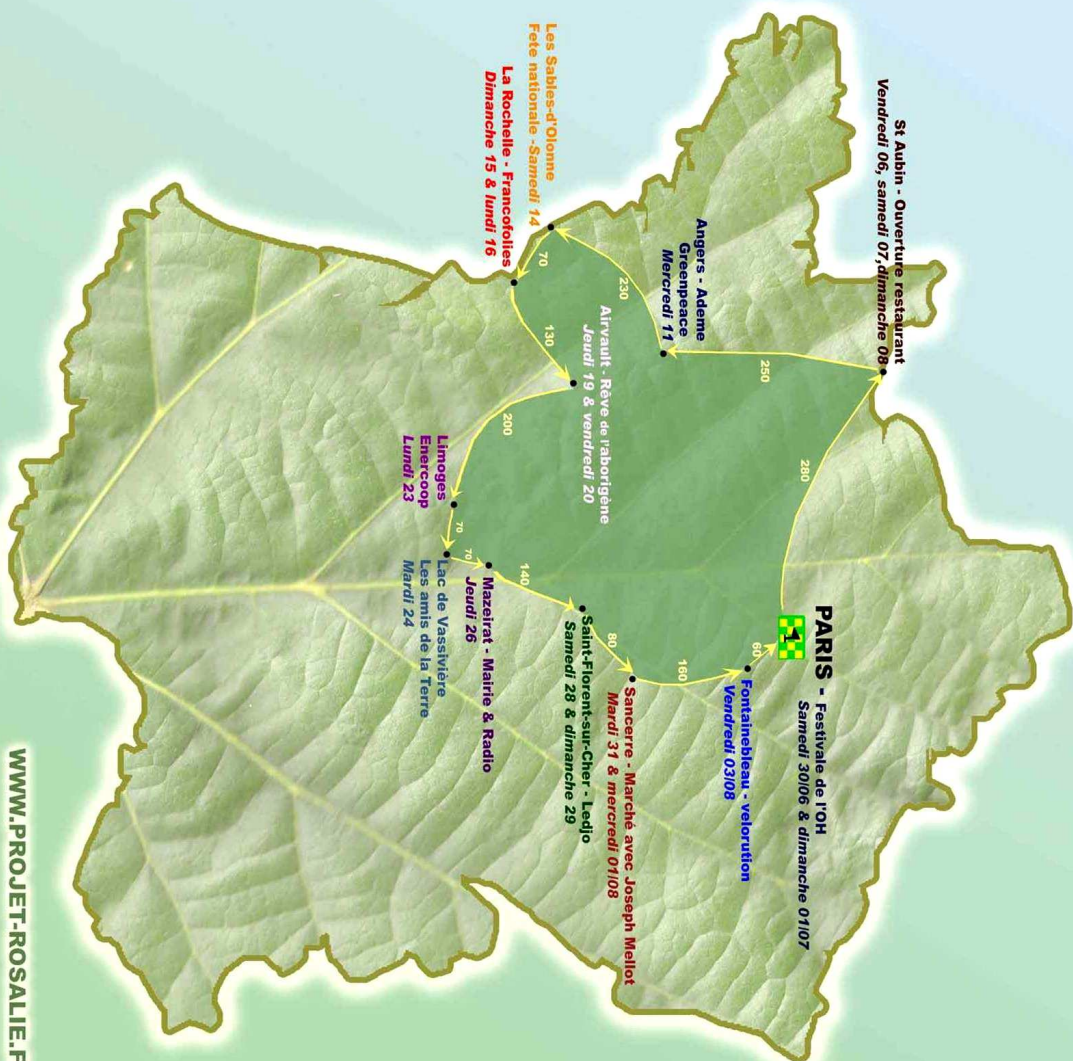
Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 20 février 2002

Annexe 3

Tournée en Rosalie Solaire - 2000 Km - 300.000 personnes - Juillet 2007

Parcours de sensibilisation aux énergies renouvelables

1. **30 juin & 1er juillet**
Val de marne - Festival de l'oh
« Une fête dédiée à l'eau et à l'environnement »
2. **6, 7, 8 juillet**
Saint aubin sur mer
Restaurant Le Clos Normand
« Agriculture biologique et restauration »
3. **11 juillet**
Angers
- Point info-énergies avec l'Ademe
- Faisons vite ça chauffe ! »
- Sensibilisation « It's not too late ! » avec Greenpeace
4. **14 juillet**
Les Sables-d'Olonne - Fête nationale
« Respect et conservation du patrimoine culturel »
5. **15 & 16 juillet**
La Rochelle - Les Francotolies
« Culture, jeunesse et environnement »
6. **19 & 20 juillet**
Airvaux - Festival du rêve de l'aborigène
« Dans le respect de la nature et de l'humain »
7. **23 juillet**
Limoges - Réalisation d'un court-métrage
Enercoop « tourrisseur d'électricité verte »
8. **24 juillet**
Lac de Vassivière - Les amis de la Terre
« L'eau et la vie »
9. **26 juillet**
Mazeirat - Emission de radio
« Communication environnementale »
10. **28 & 29 juillet**
Saint Florent sur cher
Animation autour du château d'aigues morte
Eco centre de Ledjo « conseil en environnement »
11. **31 juillet & 1er août**
Sancerre - Animation sur le marché de Sancerre
Joseph Mellot « viticulture et environnement »
12. **3 août**
Fontainebleau - La Vélorution
« Culture, transports et environnement »



WWW.PROJET-ROSALIE.FR

Nous contacter

Grégory DISSOUBRAY
64 avenue de la Maréchale
94420 Le Plessis Tréville
06.30.71.00.98

Sébastien PEAN
154 avenue du Général de Gaulle
94350 Villiers sur Marne
06.09.65.21.17

projetrosalie@yahoo.fr
www.projet-rosalie.fr



« Une représentation de l'histoire de la Terre est celle de l'horloge. La Terre a 4.500.000.000 d'années et sans phénomènes extraordinaires devrait connaître 4.500.000.000 de nouveaux printemps !

C'est encore le temps de tous les possibles... »